TRAVAUX Kissque et Allie L. MassE

- Plan bopo	PETITSEAN	8_527,34
- Frais Could taken	Divers	40-062,03
- Alimentation	E.D.E	11-267,00
- Guille Probection	GRANET	3.860,40
- Bower Amoribles	somaco	3-123,32
- Maraigres	UERNIN	5.500,00
- Pororisation	Bonnaroux of-Loesz	3-083,60
- 1 - Gran Demare	COULLET	310.720,92
-2- Chayrente	BOREY	283.477,71
- 3 - Elancheite	DUBOLS	30.138,63
- 4 - Electricato	BONNAFOUX /LOPEZ	67.310,35
-5. Mercinerie	DAUMAS	47-721,08
- 6 - Peine Gress	PAYA	13-034,27
-7. Planbecie	S.O.R.A.I.P.	3-831,34
-8 - VRD	S-E.T. ?	353 _ 631 , 17
-3-honorcino	Moulin	132 - 256,04
-10 - Karacines	SOCOTEC	32-440,65

1.333-007,48

- Fiorance par le Buolget ban et Anaininement, travaire réseau plurial

82.563,38

2.075.570,87

Court bobal pour les 2 tranches de teavoure = 4.206.433,49 E,

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORAISON

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 1992

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni le 14 Septembre 1992, à 18 h, dans la salle de réunion de la Malleje d'ORAISON, sous la présidence de Monsieur Jean SANTUCCI, Maire d'ORAISON.

- Pointage

	Dr Jean SANTUCCIPrésent
-	Mr Jean SUBEPrésent
	Mr André PIN Excusé, pouvoir à Mr SUBE
	Mr Hubert SILVIPrésent
-	Mr GOUIN AndréPrésent
	Mme Simone ANGELVINPrésente
~	Mr Joseph BOFFETYExcusé, pouvoir à Mr LATIL
-	Mme Andrée BONNETExcusée, pouvoirà M le Maire
	Mr Gaston BRUNExcusé
-	Mr Michel CARLAVANPrésent
_	Mr Guy CHOPPINPrésent
-	Mr François DOUCETPrésent
-	Mr Bernard GARRIGUESPrésent
	Mme Geneviève GIBELINPrésente Mr Lucien GRANETPrésent
-	Mr Lucien GRANETPrésent
	Mr Marcel LATILPrésent / 20 pc
-	Mr Marcel LATIL
-	Mr Maurice PLAUCHUDPrésent Mr Jean Pierre PONSPrésent Mr Jacques RICHARDPrésent
	Mr Jean Pierre PONSPrésent
	Mr Jacques RICHARDPrésent
-	Mr Raymond RIETSCHPrésent
-	Mr Bernard STEENKISTEPrésent
-	Mr Jean Gabriel TURINExcusé

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire remercie les Membres présents et déclare la séance ouverte.

- Secrétaire de séance : Madame MOSCONI Marie Christine

- Le Procès-Verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Nombre		l e	Co	n s	e	il	16	r	s	e	n	e	x (e r	C	i	С 6								23
Nombre		вe	Со	ns	е	i 1	16	r	5	P	ré	9 5	e r	ı t	5										18
Pouvoi	rs	· .					. ,																		3
Nombre	: 0	d e	5 L	ff	r	ag	e s	6	e x	р	ri	m	ė	ē.						. ,					21
VOTES	:	AB	ST	EN	۱.		0		C	0	NT	R	Ε	:		()		1	PC	บ	R		:	21
Date d	le	la	c	or	v	00	a i	t i	o n	i	:	3	7	C	E	P.	ΓE	M	В	RE		1	9	92	



OBJET : AMENAGEMENT DES PLACES.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'il est prévu en 1992 une nouvelle tranche d'aménagement des Places, concernant le kiosque et l'aménagement des allées Léon Masse. Monsieur MOULIN a estimé le coût de ces travaux, honoraires compris à 1 950 000 Frs T.T.C.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

- DONNE son ACCORD sur ces travaux et DECIDE de leur réalisation.
- PRECISE que les crédits nécessaires figurent au budget en cours, Programme Aménagement des Places - Article 233.
- DEMANDE à l'Architecte d'établir dès que possible le dossier de consul tation.
- AUTORISE Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offres restreint, par lot séparé.
- DESIGNE Monsieur le Maire comme Personne Responsable du Marché.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir avec la ou les entreprises adjudicataires.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que ci-dessus.

Pour Copie Certifiée Conforme.



A ACAGAGÉ AU REPRÉSENTANT	21/8/97
The second secon	1013
· . FOR TAR LE · . CONTANT DE L'ÉTAT LE :	24/3/37
CONTRACTOR	28/9/97

